

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP 2324

DANS CE NUMÉRO

Edition du
20 avril 2021

Fin des privilèges fiscaux helvétiques (Jean-Daniel Delley)

Alors que les États-Unis annoncent une politique fiscale plus raisonnable, la Suisse ne doit-elle pas faire valoir ses atouts et agir vite ?

Vacciner en priorité les jeunes et les soulager (Sabine Estier)

Les personnes les plus vulnérables et les personnes de plus de 65 ans ont pu être vaccinées. Ce devrait être maintenant le tour de la jeunesse. Sans plus attendre

Gestion du stationnement, perspectives et limites (Michel Rey)

Des solutions existent pour limiter les espaces réservés au parcage en ville, mais de nouvelles questions se profilent

Fin des privilèges fiscaux helvétiques

Alors que les États-Unis annoncent une politique fiscale plus raisonnable, la Suisse ne doit-elle pas faire valoir ses atouts et agir vite ?

Jean-Daniel Delley - 15 avril 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38785>

L'annonce de Janet Yellen, secrétaire d'État au Trésor, a provoqué une onde de choc. Si les États-Unis se prononcent pour une imposition minimum des sociétés en vue d'arrêter «*la course vers le bas*», on voit mal comment les autres pays pourraient s'y opposer. Le gouvernement de Washington a déjà démontré qu'il disposait des moyens de se faire entendre.

Alors que Donald Trump avait réduit de 35 à 21 % le taux d'imposition pour inciter les entreprises américaines à rapatrier leurs bénéfices, Joe Biden l'augmente à 28 % pour les profits réalisés sur le sol américain et à 21 % contre 10,5 à 13 % actuellement pour les bénéfices engrangés à l'étranger. Il propose simultanément de fixer un taux plancher mondial pour mettre fin à une concurrence à la sous-enchère qui sévit depuis des années.

Influence américaine salvatrice

Voilà qui devrait donner une impulsion décisive au projet de réforme débattu depuis huit ans au sein de l'OCDE et pousser à la hausse le taux plancher de 12,5 % présentement [en discussion](#) au sein de l'organisation.

Ce projet comporte d'ailleurs un autre volet, conçu pour empêcher les grandes entreprises actives dans de nombreux pays de transférer leurs bénéfices vers les cieux fiscaux les plus cléments. Il prévoit de mieux répartir les droits d'imposition entre les pays de domicile des multinationales et ceux où elles réalisent effectivement leur chiffre d'affaires et leurs bénéfices.

La concurrence fiscale a conduit nombre de multinationales à établir leur siège dans des pays à faible imposition et à y transférer massivement leurs bénéfices. Cette stratégie a privé les pays en développement des ressources nécessaires à l'amélioration des conditions de

vie, notamment éducatives et sanitaires, de leur population.

Aujourd'hui ce sont les États riches, saignés par les dépenses extraordinaires imposées par la pandémie, qui s'inquiètent enfin de l'érosion de leur assiette fiscale. La volte-face américaine ne peut donc que rencontrer leur adhésion.

Attitude parasitaire helvétique

La Suisse par contre a des raisons de s'inquiéter. Elle a toujours misé sur l'avantage comparatif offert par sa modération fiscale, sans trop s'interroger sur cette attitude parasitaire et ses effets négatifs sur nombre de pays, en particulier les plus pauvres. Comment va-t-elle réagir à cette tentative de mettre en place des règles du jeu internationales ?

Par le passé, notre pays a toujours tenté de temporiser et de trouver des alliés pour sauvegarder ses atouts fiscaux. On se souvient du secret bancaire, défendu bec et ongles des décennies durant avec l'appui de pays jouant peu ou prou le même jeu.

Mais la crise financière et les menaces américaines sur les banques suisses ont eu sa peau, très exactement un an après que le [conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz](#) ait fermement rappelé que ce secret n'était pas négociable et que ses adversaires s'y casseraient les dents.

Pour se garder de l'échange automatique d'informations et préserver l'anonymat des dépositaires étrangers, la Suisse a repris le système Rubik ([DP 1962](#)) proposé il y a une dizaine d'années par les banques: ces dernières procéderaient elles-mêmes à la taxation de leurs clients et les sommes perçues seraient transférées aux États concernés. Devant le refus de l'Union européenne, Berne a tenté de

démarcher la Grande-Bretagne puis l'Allemagne et l'Autriche. Une diversion mise en échec par le Bundestag allemand.

Dernière en date des tentatives de sauver le pré carré fiscal helvétique, la [réforme de l'imposition des entreprises](#), adoptée par le peuple en 2019. Pour répondre aux critiques de plus en plus insistantes de l'UE - la taxation allégée des multinationales étrangères en Suisse équivaut à une concurrence déloyale, la Suisse procède à une baisse drastique ([DP 2216](#)) du taux d'imposition de toutes les entreprises, indigènes comme étrangères, créant de plus des niches fiscales propres à minimiser encore la facture fiscale de certaines d'entre elles.

Voir les entreprises payer leur dû ailleurs, vraiment ?

L'état se resserre à intervalle toujours plus rapproché. La Suisse saura-t-elle comprendre que les besoins financiers des collectivités publiques ont atteint de telles dimensions qu'une réponse commune s'impose et même à très court terme ?

Pour la *Neue Zürcher Zeitung* (9 avril 2021), la réponse ne fait pas de doute. Résister à l'offensive des grands pays serait vain. Si nous persistons à maintenir nos taux d'imposition à

leur niveau actuel, les entreprises concernées paieraient à l'étranger la différence d'avec le taux plancher international.

Donc autant profiter nous-mêmes et augmenter nos taux. Certes l'OCDE n'a pas encore fixé un taux plancher. Mais il est probable qu'un compromis entre la proposition américaine (21 %) et le niveau d'imposition en discussion à Paris (12,5 %) aboutira à un taux plancher aux alentours de 16 % supérieur à celui de la majorité des cantons. Cette nouvelle réglementation concernerait quelques centaines d'entreprises dont le siège principal se trouve en Suisse et un nombre plus considérable encore de filiales suisses de sociétés étrangères.

Sans ses privilèges fiscaux, la Suisse n'est pas pour autant dépourvue de charme. Qualification de la main-d'œuvre, qualité du système de formation et des infrastructures, stabilité politique et sociale restent des atouts importants. Mais ces atouts risquent fort de pâlir si elle ne parvient pas à finaliser l'accord-cadre avec l'UE, tant ils dépendent des facilités d'échange avec ses voisins.

Les souverainistes de droite comme de gauche, qui en appellent à refuser le projet sans pouvoir présenter des alternatives crédibles, semblent ignorer la situation géopolitique de la Suisse.

Vacciner en priorité les jeunes et les soulager

Les personnes les plus vulnérables et les personnes de plus de 65 ans ont pu être vaccinées. Ce devrait être maintenant le tour de la jeunesse. Sans plus attendre

Sabine Estier - 14 avril 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38781>

La génération des 55-65 ans qui a maintenant l'autorisation de se faire vacciner pourrait patienter encore quelques mois, sans que ces vies en soient vraiment affectées. Les jeunes, eux, paient trop cher cette pandémie.

À une période de leur vie durant laquelle les contacts sont si importants pour se construire, il

serait formateur pour eux de se frotter à des expériences culturelles nouvelles, d'explorer le monde, de constituer des réseaux d'amis et de connaissances. Mais ils sont obligés de rester toute la journée dans leur chambre ou dans les bibliothèques, le nez vissé sur leurs écrans.

Étudier en ligne exclusivement est un pis-aller.

Ceux qui ont commencé un master en septembre 2019 ont déjà effectué les trois-quarts de leur formation de façon virtuelle. Et beaucoup ont dû renoncer à des séjours à l'étranger, les programmes d'échange universitaires ayant été annulés.

Un automne 2021 *online* dans la crainte d'une quatrième vague, comme cela commence à être redouté par certaines institutions académiques, est une perspective cauchemardesque.

Leur santé se péjore

Au sein du [programme de logement intergénérationnel](#) à l'Université de Genève, dont je suis responsable, nous nous sommes d'abord préoccupés de la sécurité des personnes âgées qui hébergeaient des étudiants, car elles étaient plus vulnérables. Maintenant que les seniors sont vaccinés, la priorité doit être donnée aux jeunes.

Une étudiante du programme nous racontait récemment sa dépression et comment elle remontait lentement la pente. Mère de trois jeunes adultes de 20 à 25 ans, je vois aussi chez eux et leurs amis les effets délétères du confinement sur leur santé, leur état d'esprit ou leur manière d'appréhender l'avenir.

Et la suppression des activités physiques pour tous ceux qui ont plus de 20 ans aggrave la situation. De plus, les différences se creusent entre étudiants dont les conditions de vie sont précaires, voire qui ont perdu leur *job* d'appoint, et ceux venant de milieux plus favorisés.

Les personnes qui assurent les [Hotline](#) mises sur pied par les universités sont témoins de cette

détresse. D'ailleurs, [une étude](#) de l'Université de Bâle met en avant la péjoration de la santé mentale des jeunes, en particulier en Suisse romande.

Propagateurs durant l'été ?

En début de pandémie, les jeunes ont été majoritairement exemplaires et se sont pliés d'assez bonne grâce aux restrictions. Mais après une année, alors que l'on ne sait plus quand la Suisse atteindra le bout du tunnel, cette bonne volonté se fissure.

«*Si je suis invité à une soirée où il y a plus de 10 personnes, je vais y aller*», commence-t-on à entendre. Ce mouvement discret, mais probablement bientôt massif, aura des conséquences plus graves pour l'ensemble de la population que les débordements d'une petite minorité bruyante qui manifeste publiquement, à Sion ou Saint-Gall.

D'autant plus qu'avec l'arrivée des beaux jours, les rencontres à l'extérieur vont foisonner, multipliant les occasions de dissémination du virus entre jeunes. Pour eux, les conséquences seront rarement graves, mais la contamination se poursuivra à travers leurs familles dans les autres classes d'âge.

Ne faudrait-il donc pas vacciner les jeunes en priorité ? Maintenant. Pour éviter qu'ils ne soient des propagateurs durant l'été. Et surtout pour qu'il soit possible en septembre d'enseigner avec des cours réels, en présence, dans toutes les hautes écoles et universités. Reprendre une vie normale et étudier dans des conditions propices, après un an de confinement est un besoin essentiel pour cette génération.

Gestion du stationnement, perspectives et limites

Des solutions existent pour limiter les espaces réservés au parcage en ville, mais de nouvelles questions se profilent

Michel Rey - 17 avril 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38804>

La gestion du stationnement représente l'un des moyens les plus efficaces pour agir sur la mobilité et contrôler l'accessibilité en ville. Le nombre de places de parc n'a cessé de diminuer et leur coût d'augmenter pour des temps d'occupation de plus en plus limités. Cette tendance est irréversible ([DP 2309](#)).

Le programme du Conseil fédéral pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, *SuisseEnergie*, vient de proposer une [batterie de mesures](#) à l'intention des communes. Elles visent à les inciter à offrir suffisamment de places, tout en favorisant une urbanisation durable et en tenant compte de l'évolution des besoins de leurs habitants.

Localisation, mutualisation...

Ces propositions concernent le nombre de places, la mutualisation ainsi que la localisation du stationnement. Elles sont certes très pertinentes, mais leur concrétisation s'avère souvent complexe et conflictuelle. En effet, les attentes des usagers sont apparemment contradictoires. Leur arbitrage exige une volonté politique qui fait fréquemment défaut dans les communes.

En matière de stationnement, les [normes techniques](#) sont définies par l'Association des professionnels de la route et des transports (ASS). Elles prévoient notamment une case pour 100 m² de logement. La plupart de ces normes, sans valeur légale, sont reprises par les autorités. En général, il appartient aux communes de fixer les dispositions relatives au stationnement. Pour ce faire, elles disposent d'une large marge de manœuvre.

Dans le passé, le taux de motorisation a connu une forte croissance. Aussi les communes exigeaient-elles un nombre minimal de possibilités de stationnements - généralement

deux par appartement plus des places pour les visiteurs. Les auteurs de l'étude préconisent par contre de plafonner leur nombre. L'effectif dépendra de la qualité de la desserte par les transports publics et tiendra compte des objectifs poursuivis par la commune en matière de mobilité: capacité du réseau routier communal, report modal vers les transports publics et vers le vélo.

La mutualisation du stationnement constitue une autre solution préconisée pour réduire les besoins en surface de parking. Il s'agit de maximiser le taux d'utilisation. C'est ainsi que le parking de Chauderon à Lausanne abrite des places réservées par des bureaux ou des entreprises durant la journée, et qu'elles sont mises à disposition le soir pour la clientèle des restaurants et cinémas.

Se garer et habiter

En regroupant les places pour tout un lotissement ou pour l'ensemble d'un quartier, il est possible d'organiser l'utilisation de l'espace public de manière plus efficiente et à d'autres fins. Cette solution est particulièrement appropriée pour les zones d'habitation denses.

Sa concrétisation demande une attention toute particulière au financement et à l'entretien de ce type de parking, surtout lorsqu'un grand nombre de propriétaires sont concernés. Toutes ces propositions ont surtout leur pertinence en milieu urbain, dense et généralement bien desservi par les transports publics.

Les autorités des grandes villes sont sensibles à une stratégie restrictive en matière de stationnement. La proportion des habitants ne disposant pas d'une voiture y est particulièrement élevée, entre 40 et 50 % des ménages. Zurich a même amorcé une [réflexion stratégique](#) pour un avenir «sans voitures».

Par contre, les communes rurales et suburbaines sont bien plus tolérantes en matière de stationnement. Elles peinent à prendre des mesures contraignantes. Or, pour être efficace, une politique de stationnement doit être pensée et appliquée à l'échelon régional ou de l'agglomération urbaine.

Ainsi l'agglomération de Fribourg élabore actuellement son [quatrième programme](#) en vue d'obtenir un financement de la Confédération. Une motion demandant de restreindre les places de parc liées aux logements en fonction de la desserte en transports publics à proximité a été refusée par les communes périphériques. Finalement, liberté a été laissée à chaque commune de réglementer le stationnement sur son territoire.

Stationnement des SUV

Les communes sont confrontées à un nouveau défi: celui des *Sport Utility Vehicles* (SUV). Avec 130 000 de ces véhicules tout-terrain vendus en 2019 en Suisse (contre 50 000 en 2010), cette

catégorie représente près de 40 % des voitures neuves. Outre le fait que les SUV sont beaucoup plus lourds et pollués, leur taille entraîne de nouvelles exigences en matière de dimensionnement des places de stationnement.

L'Association des professionnels de la route (VSS) a révisé récemment la norme de référence afin de l'adapter aux grosses voitures. Conséquence, les futures cases devraient gagner environ cinq centimètres en largeur et à peu près autant en longueur. Ces nouvelles dimensions seraient d'autant plus nécessaires que les SUV sont en grande partie à l'origine d'une augmentation sensible des collisions dans les parkings qui ont presque triplé au cours des huit dernières années.

Adapter les places aux nouvelles normes aurait un [coût exorbitant](#). Alors, la solution ne serait-elle pas de réserver quelques places de parcage plus grandes à un tarif horaire plus élevé ? Les promoteurs des transports publics et de la mobilité douce y sont opposés, alors que certains défenseurs de la voiture y sont favorables. Et le débat ne fait que commencer.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour tablettes, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Fin des privilèges fiscaux helvétiques

<https://www.bilan.ch/techno/toujours-pas-de-consensus-international-pour-taxer-les-geants-de-la-tech>

<https://www.srf.ch/play/tv/10-vor-10/video/bundesrat-merz-steht-zu-bankgeheimnis?urn=urn:srf:video:90171d7f-5f21-4c18-b153-4b2ea309f6fa>

<https://www.domainepublic.ch/articles/21174>

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/votations/20190519/Reforme-fiscale-et-financement-de-l-avs.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/33617>

Vacciner en priorité les jeunes et les soulager

<https://www.unige.ch/batiment/service-batiments/logements/1h-par-m2/>

<https://www.unige.ch/dife/sante-psychologie/hotline-psy-etudiant-es/>

<https://www.unibas.ch/de/Aktuell/News/Uni-Research/Forte-augmentation-du-stress-psychologique-lors-de-l-a-deuxi-me-vague-de-Covid-19.html>

Gestion du stationnement, perspectives et limites

<https://www.domainepublic.ch/articles/37942>

<http://www.mobilitaet-fuer-gemeinden.ch/fr/programme/mobilitaet/parkierung-in-gemeinden.html#/>

<https://www.vss.ch/fr/recherche-et-normalisation>

<https://www.ate-carfree.ch/>

<https://www.agglo-fr.ch/pa4>

<https://www.tageszeiger.ch/sonntagszeitung/parkplaetze-werden-groesser-und-teurer/story/28890304>